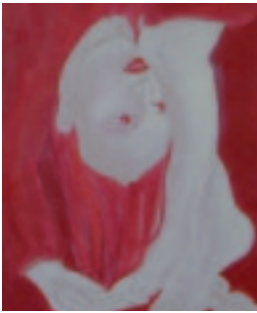




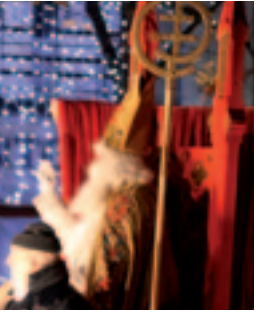
**Concert
Sainte-Cécile**

Vendredi 29 novembre
Salle de l'Arsenal 20h30
 Entrée libre dans la limite des places disponibles



**Julie
Mertzweiller,
2002/2013**

Exposition de peintures
Du 16 nov. 2013 au 28 fév. 2014
Musée d'Art & d'Histoire de Toul
 Entrée libre



Saint-Nicolas

Mercredi 4 décembre
en ville haute / 9h30-12h espace A, Malraux - 14h-17h jeux, animations et goûter avec Saint-Nicolas
Samedi 7 décembre
au centre-ville / 17h départ du défilé, cours Raymond Poincaré



Marché de Noël

Du 14 au 23 décembre
Centre-Ville

Retrouvez toutes nos manifestations sur le site de la ville www.toul.fr et dans le guide de la Saison Culturelle 2013/2014.

www.ticketnet.fr (+ frais de location) / contact@lepredenancy.fr (+ frais de location) / www.label-ln.com / www.fnacspectacles.com / Le soir à l'entrée (selon disponibilités)

diaporama



Journée d'accueil des nouveaux habitants



Rentrée scolaire 2013/2014



Anniversaire de la libération de Toul



Nouveaux locaux de la FNACA



Lancement de la Saison Culturelle 2013/2014 à la Salle de l'Arsenal avec le concert d'Alex Toucourt



Inauguration de la salle Roger Marguet au MAHT



Forum des associations

paroles d'élus

Liste de Gauche

« Toul une force d'avance »

Le salon des antiquaires a scellé la fermeture de la salle Valcourt marquant ainsi la fin d'une époque. Si chacun s'accorde à reconnaître la grande vétusté de cette salle, certains continuent de penser que nous avons fait un mauvais choix avec la construction de la Salle de l'Arsenal. Dommage que, comme toujours, ils n'aient rien à proposer, sauf la polémique, lançant sur la place publique des millions d'euros sans plus de vérifications.

Mais, les 11, 12 et 13 octobre, les Toulais ne s'y sont pas trompés. Nous les avons accueillis par centaines venus en famille découvrir cette salle. Les commentaires étaient tous flatteurs pour ce nouvel équipement culturel et événementiel. Comme eux, nous sommes fiers de cette belle réalisation et fiers de notre ville. La Salle de l'Arsenal marque un nouveau départ pour Toul qui confirme son dynamisme et son attractivité. Notre programmation culturelle est sans commune mesure avec ce que nous pouvions accueillir salle Valcourt. Le monde associatif toulais nous a dit son plaisir face à cet équipement. C'est là tout ce que nous voulons retenir. Avoir su agir une nouvelle fois pour Toul et les Toulais.

Liste « Servir Toul Ensemble »

A l'heure où nous imprimons ce journal, aucun texte ne nous est parvenu.



www.toul.fr

Toul solidaire
le journal

Bimestriel d'informations
de la Ville de Toul

N°11

Novembre / Décembre 2013



Inauguration de la Salle de l'Arsenal le 11 octobre 2013

édito



**Prévention
et sécurité
au service
des Toulais.**

Garantir un cadre de vie agréable et le bien-être de tous est notre priorité. Face au sentiment d'insécurité, nous privilégions la prévention et le dialogue, mais aussi, quand il le faut, la fermeté. Depuis plus de 12 ans, plusieurs politiques municipales ont été mises en place et se sont encore renforcées récemment.

Comme le rappelle l'Association des Maires de France « *bien qu'il soit doté de pouvoirs de police, le maire n'est juridiquement pas en charge de la sécurité des personnes et des biens sur le territoire de sa commune. Celle-ci relève de l'Etat, au travers de la Police nationale et de la Justice....* ».

Ceci étant, la municipalité agit concrètement dans le cadre de ses compétences pour la prévention de l'insécurité et de la délinquance. Notre action est claire et déterminée : tout mettre en œuvre avec nos différents partenaires pour garantir la protection des personnes et des biens. Nous avons équipé la ville de six caméras mobiles. Dissuasives, elles ne sont pas un remède mais un outil, certes efficace. La lutte contre la délinquance doit d'abord passer par un travail commun au quotidien : police, justice, éducation nationale, structures d'aide à la formation et à l'insertion professionnelle, bailleurs sociaux (HLM), acteurs de la rénovation urbaine, associations... et surtout nous tous. La sécurité, c'est aussi l'amélioration de la voirie, le respect des limitations de vitesse et des règles de stationnement, le contrôle de la divagation d'animaux et des dépôts hors container des ordures ménagères...

L'apprentissage de la citoyenneté est un travail de longue haleine. Nous y avons tous notre place.

Alde Harmand
 Maire de Toul
 Vice-président du Conseil général de Meurthe & Moselle

en décembre à la Salle de l'Arsenal

Pascal Obispo

Vendredi 20 décembre 2013 / 20h30
Salle de l'Arsenal
 Tarif : 45€



Chantal Goya

Samedi 21 décembre 2013 / 16h
Salle de l'Arsenal
 Tarif : 36€



Réservations :
www.ticketnet.fr (+ frais de location) / contact@lepredenancy.fr (+ frais de location)
www.label-ln.com / www.fnacspectacles.com / Le soir à l'entrée (selon disponibilités)

sommaire

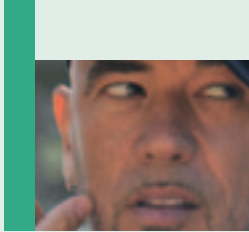
édito

Prévention et sécurité
au service des Toulais.



en décembre à la
Salle de l'Arsenal

Pascal Obispo.
Chantal Goya.



vie citoyenne

La Police Municipale de Toul
à votre service.



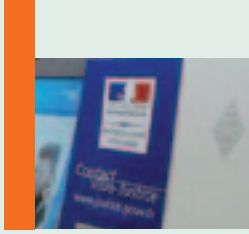
démocratie

Inscription sur les listes
électorales.



jeunesse

La prévention spécialisée.
à votre écoute
La Maison de la Justice
et du Droit.



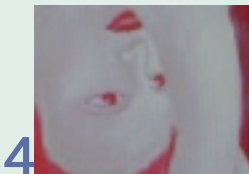
vie quotidienne

La sécurité routière
pour tous !
La vidéoprotection se déploie
à Toul.



saison culturelle

Concert Sainte-Cécile.
Julie Mertzweiller, 2002/2013.
Saint-Nicolas.
Marché de Noël.



diaporama

paroles d'élus

vie citoyenne

La Police Municipale de Toul à votre service.

Sous l'autorité du maire, Officier de Police Judiciaire territorialement compétent, la police municipale exécute des missions de police administrative et judiciaire.



Elle est notamment compétente en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique (article L.2542-3 du code général des collectivités territoriales).

Des missions variées

Elle est chargée d'assurer l'exécution des arrêtés de police et de constater par procès-verbal ou rapport les infractions. Elle intervient dans des domaines diversifiés tels que la sécurité routière ou les conflits de voisinage.

démocratie

Inscription sur les listes électorales.

Avant le mardi 31 décembre 2013.



- Les personnes majeures non inscrites sur la liste électorale de Toul,
- Les jeunes gens qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 22 mars 2014 (et n'ayant pas fait l'objet d'une procédure d'inscription automatique),
- Les électeurs et électrices n'ayant pas signalé leur changement d'adresse à l'intérieur de la commune, sont invités à se présenter à l'accueil Etat Civil :
du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h & de 13h30 à 17h.

Se munir d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif d'adresse (quittance EDF, bail, facture de téléphone...).

Vous pouvez également vous inscrire par correspondance (la date limite de dépôt sera appréciée au jour de la réception en mairie) en joignant le formulaire de demande téléchargeable sur le site Internet de la Ville www.toul.fr, ou déposer votre demande directement sur le site www.mon.service-public.fr rubrique « Les démarches », « Demande d'inscription sur les listes électorales ».

Prochains scrutins :
• élections municipales les 23 et 30 mars 2014
• élections européennes le 25 mai 2014

Elle effectue principalement la surveillance générale de la commune et plus particulièrement à l'occasion de manifestations sportives ou culturelles.

Le service de police municipale compte 3 policiers municipaux et 3 agents de surveillance de la voie publique (A.S.V.P.) qui assurent des patrouilles pédestres, en VTT et en véhicule dans un but de prévention et de dissuasion. Sa compétence principale est de veiller à la sécurité et à la tranquillité des Toullois par une présence continue de 7h30 à 19h30 du lundi au vendredi et le samedi matin. Elle travaille en étroite collaboration avec les services de la Police nationale.



Ses missions s'étendent au-delà des patrouilles et de la verbalisation pour stationnement gênant et la mise en fourrière. Elle assure également la surveillance des abords des établissements scolaires, la sécurisation des entrées et sorties des écoles, en complément des surveillants de trafic.

jeunesse

La prévention spécialisée.

La Ville de Toul, en partenariat avec le Conseil général, s'est engagée dans une démarche de prévention de la marginalisation et d'aide à l'insertion des jeunes.

La mission de prévention spécialisée du Conseil général développe des actions socio-éducatives en vue de l'insertion socioprofessionnelle auprès et avec les jeunes.

Cette action socio-éducative se concrétise par notre engagement dans des partenariats avec les acteurs du milieu de vie des jeunes. En mutualisant nos compétences, en élaborant des projets collectifs, nous animons une dynamique de lien social, de solidarité afin de favoriser l'insertion sociale des jeunes et d'éviter la marginalisation.

Des partenariats sont déjà existants entre la prévention spécialisée et le centre socio-culturel de Toul, notamment dans le projet de développement social « Changer d'Air ».



Le Conseil général et la Ville de Toul ont décidé de renforcer ce partenariat par la création d'une équipe de 4 éducateurs spécialisés qui interviendra en direction des jeunes Toullois. La ville contribuera financièrement à hauteur d'un poste d'éducateur, dans le cadre d'une convention entre les deux collectivités.

Un service de proximité

- Son secrétariat situé en mairie, au sein de la Direction des Affaires Générales, accueille les usagers quotidiennement :
- Gestion des objets trouvés : toute personne peut déposer un portefeuille trouvé, un portable, un vélo...
 - Dans la mesure du possible, le propriétaire est recherché et contacté. Ces objets sont conservés 1 an.
 - En cas de déménagement et de travaux, toute occupation du domaine public nécessitant une neutralisation de place (trottoir ou rue) doit faire l'objet d'une autorisation qui prend la forme d'un arrêté municipal. Une redevance d'occupation est à régler en cas d'occupation de stationnement payant.
 - Suivi des occupations de l'aire de grand passage.
 - Signallement de divagation de chiens nécessitant l'intervention de la fourrière animale.
 - Participation aux actions de la prévention routière dans les écoles.
 - Gestion des véhicules en stationnement abusif de plus de 7 jours.
 - Mise en place d'un périmètre en cas de découverte d'engins de guerre.
 - Suivi des déclarations de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

Service de proximité, la police municipale est une force présente, visible, qui, en régulant les petits désordres, permet aux gens de bien vivre ensemble dans la Ville.

à votre écoute

La Maison de la Justice et du Droit

est un espace d'accueil et d'écoute gratuit et confidentiel et un service de justice accessible à tous.

Elle apporte également une première information et une orientation pour vos problèmes juridiques. Des permanences gratuites sont assurées par :

- des Conciliateurs de Justice afin de répondre à des petits litiges civils (consommation, voisinage, logement ...) en mettant en œuvre des solutions à l'amiable
- un Délégué du Défenseur des Droits, compétent en matière de médiation de la République (pour l'ensemble des litiges d'ordre administratif avec un service de l'Etat, une collectivité territoriale ou tout organisme de service public)
- un Délégué du Défenseur des Droits, compétent en matière de lutte contre les discriminations et pour l'égalité
- des Avocats, qui délivrent des consultations juridiques gratuites (les 3 derniers samedis matin de chaque mois de 9h à 12h).
- un Médiateur Familial, pour aider les personnes en conflits à dialoguer et rechercher des solutions durables dans l'intérêt de chacun.

Borne Contact Visio Justice

C'est une borne informatique (équipée d'un écran, d'une webcam, d'un scanner et d'une imprimante intégrés) qui permet :

- un contact direct avec un greffier du guichet unique du Tribunal de Grande Instance de Nancy
- un accompagnement dans votre demande avec un professionnel de justice
- d'envoyer et recevoir directement des documents des tribunaux (TGI et TI)
- d'obtenir des conseils utiles et rapides



Maison de la Justice et du Droit de Toul
Espace André Malraux / Place Henri Miller / 03 83 64 66 60

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Sauf les mercredis / Sur rendez-vous.

vie quotidienne

La sécurité routière pour tous !

Pour la sécurité de tous les usagers de la voie publique, la Municipalité a mis en place divers aménagements visant à améliorer le cadre de vie des Toullois.

Zones 30



Trois zones 30km/h importantes ont été créées par arrêté du maire en Ville haute, dans le secteur intra-muros et dans le quartier Gama.

La vidéoprotection se déploie à Toul.

A Toul, comme dans de nombreuses communes, la vidéoprotection est désormais acceptée par tous. La vidéosurveillance est déployée de deux manières, à la fois mobile pour sécuriser la voie publique, et fixe pour protéger différents bâtiments et équipements publics municipaux qui, par ailleurs, sont placés sous système d'alarme afin de mieux lutter contre les intrusions ou les dégradations.

Lutter contre le sentiment d'insécurité et améliorer la sécurité de chacun

Face à une préoccupation essentielle des habitants et des commerçants qui aspirent à vivre et travailler sans crainte, la municipalité a donc décidé d'équiper Toul d'un système de vidéosurveillance qui permet de contribuer à l'amélioration de la sécurité. Ainsi, après une confrontation d'expérience avec la ville de Montbéliard qui expérimentait un nouveau système de caméras mobiles, la municipalité a d'abord réalisé une première tranche de travaux. Cette expérience ayant été concluante, une seconde

L'objectif des zones 30 est de limiter les nuisances du trafic motorisé rapide afin de permettre notamment aux piétons, aux cyclistes et aux riverains de se sentir en sécurité, mais également de réduire la pollution de l'air et sonore.

Trottoirs surbaissés

Dans le cadre de l'opération « une voirie pour tous », la Ville de Toul, afin de permettre l'accessibilité des personnes handicapées aux espaces piétonniers, met aux normes les passages piétons depuis 2005 au rythme de 70 surbaissés par an. Ces travaux consistent à créer des « abaissés » de trottoir au droit de chaque passage et à la pose d'une bande d'éveil de vigilance sur le trottoir permettant d'avertir les non-voyants et les mal-voyants.



Ex : place des Clercs

Places « handicapés »



Ex : place des Clercs

119 places « handicapés » sont disponibles sur la ville de Toul, réparties de la manière suivante :

- 51 en intra-muros
- 33 sur le secteur Nord
- 35 sur le secteur Sud

tranche a été actée afin de faire face plus efficacement aux dégradations sur les biens publics ou privés comme aux véhicules, aux agressions et aux vols.



Un dispositif évolutif

Ce dispositif est déployé depuis mars 2013. La ville est désormais équipée de six caméras mobiles à forte sensibilité, dotées d'un grand angle et implantées en centre-ville sur des secteurs nécessitant une surveillance appuyée. L'installation a été confiée à l'entreprise COFELY INEO de Gondreville pour un coût global de 108 100€ avec une participation de l'Etat. C'est un outil supplémentaire permettant la résolution d'affaires judiciaires.

A ce jour, le centre urbain comprend 51 places pour personnes handicapées sur 1 280 places de stationnement, ce qui représente 3,98 % du parc de stationnement.

La ville de Toul respecte le décret n°99-756 du 31 août 1999 qui indique que sur le domaine public au moins 1 emplacement sur 50 soit réservé aux personnes handicapées, ce qui équivaut à 2 %.

Renforcement de l'éclairage public

Les passages A, B, C et D autour de la place ronde, les avenues du Colonel Péchot, du Cardinal Tisserand, de Verdun, les rues de la Pépinière, de Briffoux, Duchène Bastien ont fait l'objet d'un remplacement de luminaires devenus désuets et dont les performances d'éclairage n'étaient plus satisfaisantes. Ce programme de renouvellement de luminaires se poursuivra sur plusieurs années en intégrant la suppression des lampes à vapeur de mercure qui seront interdites à partir de 2017, afin de respecter notre environnement.

Des nouvelles rues ont été éclairées, notamment rue du Thiaucourt, Place des Clercs, promenade le long de la canonnière entre le Champ de foire et l'Avenue Péchot.

Montant des travaux 175 100 €.

Sécurité des bâtiments communaux

La Ville de Toul est équipée de :

- alarme intrusion : 30 bâtiments
- alarme incendie : tous les établissements recevant du public sont équipés d'une alarme incendie.

La Ville de Toul mandate des entreprises agréées pour effectuer les vérifications périodiques réglementaires : installations électriques, gaz, désenfumage, extincteurs, paratonnerres, appareils et accessoires de levage, harnais de sécurité, échafaudage.

Une efficacité réelle

Lors du dernier Groupe Local de Traitement de la Délinquance de septembre présidé par Monsieur le Procureur de la République de Meurthe-et-Moselle, les services de la Police Nationale ont informé le Maire de Toul et les autres intervenants des résultats encourageants suite à leur installation. Ceci étant, sauf à équiper toutes les rues, avenues, boulevards, places... il n'y a pas de système infailible. La vidéoprotection n'est pas seulement dissuasive, elle est également un réel outil dans les procédures judiciaires engagées par la Police Nationale. En effet, les demandes de consultation par les services de l'Etat ont déjà été nombreuses et ont permis l'identification d'auteurs de vols ou de dégradations.

Des images protégées

Conformément à la réglementation relayée par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, seuls quelques agents municipaux agréés par la Préfecture de Meurthe-et-Moselle peuvent consulter les images, ainsi que les Officiers de Police Judiciaire de la Police Nationale et de la Gendarmerie. Toutes les vidéos sont donc confidentielles et nécessitent le dépôt d'une plainte pour être traitées dans le cadre de procédures judiciaires. A noter que pour respecter la vie privée de chacun, il est évident, mais utile de le préciser, que seule la voie publique est filmée. Tout domaine privé est automatiquement flouté sur les images.